



Adapter la Constitution au numérique

NEUCHÂTEL Le patron du courtier en cryptomonnaies Bity, Alexis Roussel, publie «Notre si précieuse intégrité numérique» avec le journaliste Grégoire Barbey. L'ouvrage est sorti vendredi en librairie.

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH



Alexis Roussel cosigne avec le journaliste Grégoire Barbey un essai sur le droit à l'intégrité numérique.

ARCHIVES LUCAS VUITEL



Lorsqu'une application mobile demande d'accéder à vos photos, ou à votre localisation, c'est souvent une condition pour avoir accès au service demandé. Et une porte ouverte sur une grande quantité de données vous concernant. Si vous avez récemment éprouvé une forme de malaise en cliquant sur «accepter»... Plongez-vous dans la lecture de «Notre si précieuse intégrité numérique».

Alexis Roussel est cofondateur et président du courtier en cryptomonnaies Bity, à Neuchâtel. Il milite de longue date pour le renforcement des droits civiques et de la sphère privée dans le contexte numérique. Grégoire Barbey est journaliste.

Dans un essai sobre et vif de 140 pages, ils s'affranchissent des questions techniques les plus ardues et vont droit au but: comment adapter la protection de la personnalité à l'ère numérique?

Protections insuffisantes

Pour eux, les dispositions de protection des données ne suf-

fisent pas à garantir le respect des droits de la personnalité en ligne. De telles lois ont été établies «en partant du principe qu'il est de la responsabilité de l'individu de connaître l'existence des données qui le concerne». Un postulat jugé «irréaliste».

De plus en plus, une multitude d'entreprises et d'organisations étatiques collectent une quantité de données personnelles dont on ne peut connaître avec exactitude ni le périmètre, ni la finalité, ni l'éventuel usage frauduleux.

Roussel et Barbey plaident contre toute banalisation de la récolte et de l'analyse de données. «En dressant des statistiques pour comprendre le fonctionnement des individus, il est aisé d'intervenir dans leur vie pour obtenir quelque chose de leur part.»

Vers une initiative populaire

L'objectif politique de l'ouvrage, c'est de convaincre que la protection de la personnalité passe par la reconnaissance constitutionnelle

du droit à l'intégrité numérique. Celui-ci devrait s'ajouter à l'intégrité physique et psychique mentionnée à l'article 10 de la Constitution fédérale. Ce qui contraindrait la Confédération à garantir l'éducation et mettre en place les outils nécessaires à l'exercice de ce droit.

Alexis Roussel se dit prêt à porter le débat au niveau fédéral, par le biais d'une initiative. Pour lui, l'Etat doit se montrer exemplaire en dégageant l'usage des services en ligne d'une récolte frénétique de données. «La pandémie a provoqué une accélération mais aussi une prise de conscience de l'impact du numérique. Ce livre, c'est montrer une première piste pour sortir d'un système dans lequel les individus ont perdu le contrôle de leur identité et de leur vie numériques.»

«Notre si précieuse intégrité numérique. Plaidoyer pour une révolution humaniste», par Alexis Roussel et Grégoire Barbey.
Editions Slatkine, 140 pages.